



COMPTE-RENDU

Instance de Proximité France 3 Provence-Alpes

CFDT ET SUD

14 septembre 2026

Étaient présents :

Pour la direction : Maryline Camacho, (RRH), Stéphanie Manucci-Serre, (CRH), Anne de Geoffroy, (Assistante de direction), Samuel Peltier, (DR).
Charlotte Gapin, médecin du travail.
Jérôme Comin, coordinateur numérique.
Anne-Sophie Maxime, déléguée aux antennes et contenus.
Jérôme Dalet, responsable des IMG.

Pour les représentants de proximité : Virginie Dubois (SUD), Marie-Agnès Peleran (CGT), Laetitia De Buis (CGT), Rémy Dupont (CGT), Jérémie Hesses (CFDT).

ORDRE DU JOUR

1. Bilan réouverture du bureau d'Arles
2. Bilan médecine du travail 2025
3. Bilan trimestriel expérimentation Vidéo Verticale
4. Emploi Recrutement
5. Directive nationale sur les documentaires
6. Actualité de l'Antenne
7. Opération élections F3/Radio France
8. Salle de repos et toilettes
9. Nouvelle régie sur le Site de Qualification de Marseille (SQM)
10. Droits d'auteur
11. Calculs des salaires
12. Parking parc Chanut
13. DUERP et PAPRI Pact

1) Bilan réouverture du bureau d'Arles

Nous ajoutons à ce compte-rendu de l'instance, la synthèse mensuelle, effectuée le 9 septembre dernier, concernant la réouverture du bureau d'Arles.

Étaient présents lors de la visioconférence, les représentants des régions Occitanie et Provence Alpes :

Les directions régionales d'Occitanie et de Provence Alpes ; les deux responsables des Ressources Humaines, ainsi que les rédacteurs en chef de Montpellier, Nîmes et Marseille et deux représentants de proximité pour chaque région.

Le bureau d'Arles a rouvert en juin dernier en mode bicéphale. Une journaliste de la locale de Nîmes et un journaliste du BRI de Marseille sont détachés. Après plusieurs mois de négociations, il a été décidé en CSE Réseau que cette formule serait testée pendant 6 mois.

Passé l'été, un premier bilan plus complet est réalisé. L'équipe, d'abord, qui n'est jamais conviée au bilan mensuel, est, dans l'ensemble, satisfaite. *« Tout va bien » ; « ça s'est plutôt bien passé » ; « On a trouvé une bonne organisation »* sont les retours qui ressortent des échanges eus avec les deux journalistes.

Même constat, pour les directions régionales, les RH et les rédacteurs en chef : tout le monde se félicite. Les objectifs sont atteints nous dit Samuel Peltier, c'est-à-dire, *« réinvestir un territoire »*. *« On sent qu'on raconte la vie d'un territoire, ajoute-t-il. On a gagné en éditorial et en couverture. Le travail réalisé est de grande qualité, l'équipe a été d'une grande efficacité »*.

Un des enjeux de la réouverture du bureau est, en effet, le fonctionnement de l'équipe avec deux donneurs d'ordre. Montpellier, une semaine, Marseille, la semaine suivante.

Qu'allait-il se passer si une actualité se déroulait dans la zone du Gard alors que l'équipe était pilotée par Marseille ? Un exemple concret s'est produit pendant l'été. Marseille était le donneur d'ordre lorsqu'un incendie dans le Gard s'est déclenché. Les arlésiens ont été déroutés pour couvrir l'incendie. Le dispositif a bien fonctionné.

Un représentant de proximité d'Occitanie souligne, cependant, qu'un déséquilibre s'est créé entre la locale de Nîmes et le bureau d'Arles.

Chaque jour la locale de Nîmes est tributaire du sujet d'Arles. Quand le bureau ne produit pas de sujet, Nîmes diffuse soit un marbre (sujet intemporel) soit un sujet montpelliérain. Autre conséquence, la locale de Nîmes n'ayant plus que deux équipes, elle enchaîne sujet d'actu sur sujet d'actu. Les journalistes de la station demandent à veiller à un meilleur équilibre. Ils demandent simplement à pouvoir respirer un peu. Arles a tourné de nombreux sujets culture et patrimoine contrairement à Nîmes, le plus souvent cantonné à l'actualité. La direction répond : *« avec une personne en moins dans la locale, ils sont 5 journalistes. Donc, ça libère du temps avec une personne en plus (la cinquième) »*. Il semble que la direction ait oublié une règle mathématique de base : on ne peut pas faire plus avec une personne en moins.



Trois équipes de journalistes constituaient la locale avant la réouverture, aujourd'hui elles ne sont plus que deux et demie. Quand Arles rouvre, le bureau devient la troisième équipe. Si l'on additionne le tout cela fait 7 journalistes, et, ils travaillent comme avant, c'est-à-dire, lorsqu'ils étaient huit (6 à Nîmes, 2 à Arles). Forcément, parfois, ça coince.

Si on ne peut que se féliciter de la réouverture d'un bureau de F3, on peut regretter qu'elle soit faite avec un journaliste en moins. Les journalistes de la locale de Nîmes n'ont pas plus de temps aujourd'hui. Au contraire, ils en ont perdu car on leur a enlevé des « moyens humains ». Dans ces conditions, le déséquilibre entre les équipes de Nîmes et celle d'Arles, est inévitable. Pour l'instant, le rééquilibrage promis par la direction n'est pas suffisamment convainquant.

En ce qui concerne, les futurs remplacements de l'équipe arlésienne, la direction assure qu'elle fera en sorte que ce ne soit pas deux personnes différentes qui remplacent l'équipe. « *Qu'il y ait toujours soit Pauline, soit Thierry* » explique le rédacteur en chef de Marseille. En octobre, Pauline Pidoux part en formation trois mois, la direction garantit que sa ou son remplaçant(e) sera au minimum en contrat 15 jours afin de ne pas déstabiliser le bureau. Bicéphalie oblige, Montpellier trouvera la ou le remplaçant(e) de Pauline Pidoux quand Marseille trouvera la ou le remplaçant(e) de Thierry Valero. Chacun étant détaché de son bureau d'origine.

2) Bilan médecine du travail 2025

La docteure Charlotte Gapin nous présente en visioconférence le bilan 2025 de la médecine du travail. Il s'agit de chiffres, sur le nombre de salariés, le nombre de prises en charge, de visites, du type de pathologies traitées... Autant d'éléments intéressants à analyser dans le temps.

Il est à noter que l'équipe de la médecine du travail a également changé en un an. La docteure Ghislaine Pierre a fait valoir ses droits à la retraite en 2025 et c'est Charlotte Gapin qui la remplace.

Au cours de l'année 2025, cinq journées de vacations ont eu lieu. Il s'agissait des visites médicales annuelles, ainsi que des visites pour des salariés occasionnels ou bien encore des visites de reprise d'activité.

En 2025, on compte 159 salariés sur les sites de Provence Alpes. L'organisme de santé recense trois catégories de suivi : simple, adapté, rapproché. 135 de nos collègues ont un suivi simple, 9 un suivi adapté et 15 un suivi rapproché. Pour ce dernier groupe, il s'agit, précise la docteure, d'un Suivi Individuel Renforcé (SIR) effectué dans le cadre d'une habilitation électrique. Mais, depuis 2025, un décret écarte de la liste des salariés bénéficiant d'un SIR, les postes qui requièrent la délivrance d'une autorisation de conduite ou d'une habilitation électrique. Les salariés de l'entreprise, auparavant habilités, n'ont donc plus besoin, aujourd'hui, d'un suivi renforcé.

La docteure dénombre un seul cas d'aptitude et deux cas d'inaptitude.



Une question est posée sur l'évolution des arrêts maladie par rapport à l'année précédente. Charlotte Gapin précise qu'ils sont notés, surtout, quand ils sont supérieurs à 30 jours.

La responsable des ressources humaines ajoute que le comparatif entre 2024 et 2025 est habituellement fait en décembre.

3) Bilan trimestriel expérimentation Vidéo Verticale

Depuis juin dernier, l'expérimentation Vidéo Verticale est étendue à l'ensemble du réseau F3. Le suivi du dispositif est désormais réalisé tous les trois mois et non plus chaque mois. Toutes les stations du réseau font également le bilan au même moment. Enfin, les délégués syndicaux (nommés par leur syndicat) ne sont plus conviés à la réunion. Seul(e)s les élu(e)s de l'instance y assistent.

Le coordinateur numérique, Jérôme Comin nous explique que la nouvelle organisation mise en place cet été « a payé ». « On a fait énormément de choses » dit-il.

Il y a eu, en effet, des « moyens » annoncés en juin pour le service du net. Notamment, l'arrivée d'un RCA RS pour renforcer le service en surchauffe. La direction a également planifié un nouvel adjoint, associé à un pilote grande région. Elle a, en outre, planifié sur cinq jours, du lundi au vendredi, un(e) journaliste en Vidéo Verticale. Le coordinateur numérique appuie sur l'importance de ces moyens, car, comme il le rappelle, les réseaux sociaux sont devenus la « troisième chaîne » de FTV. Nous connaissions le linéaire, enfin, ce qu'on appelait la télévision. Nous avons depuis découvert la Plateforme, tête de pont du projet numérique de la direction. Aujourd'hui, ce sont donc, les « RS », des flux continus de contenus plus ou moins identifiés. Car, ce qu'on entend par « RS » (réseaux sociaux) est une dénomination imprécise et approximative. Les termes sont systématiquement utilisés sans qu'ils soient précisés. Un sens, vague et flou. Dans les réseaux sociaux, de qui parle-t-on ?

En ce qui nous concerne, il s'agit de *Facebook*, *Instagram*, *Tik Tok* et *Youtube*. Un choix, rappelons-le, délicat. Ces entreprises privées, fleurons de la « Tech américaine », se soucient peu d'éthique, de droits du travail et de droits d'auteurs. Elles occupent, pourtant, de plus en plus d'espace à FTV. Et, il n'existe pas ou peu de réflexion dans l'entreprise sur le danger d'une dépendance face aux mastodontes numériques.

L'enjeu est le contrôle de nos productions. 40% de l'archivage de nos journaux est désormais effectué par *Youtube*. En cas de conflit ou de litige, quel sera notre marge de manœuvre ? Il est déjà quasiment impossible, aujourd'hui, de retirer une séquence sur l'un de ces canaux. La direction est bien en terre inconnue et ne semble pas s'en apercevoir.

Les chiffres du nombre de vues sont brandis comme la preuve du succès numérique. C'est un succès en effet, on ne peut le nier. On ne peut pas nier non plus, le résultat d'un sondage de l'institut *Reuters* que nous présente Jérôme Comin. L'étude, *Digital New Report 2026*, pose cette question à 85 000 personnes dans 48 régions du monde : par quels moyens vous informez-vous ?



Le résultat est sans appel : 54% des personnes interrogées déclarent s'informer, via les réseaux sociaux. On passe à 75% chez les 18/25 ans. Une sorte de bascule des plus de 25 ans vers les réseaux sociaux.

Autre remarque du coordinateur numérique : *« En juillet et en août, nous étions en basse activité et pourtant il y a eu beaucoup de choses et beaucoup de monde, notamment les touristes ».*

Ce sont en tout : 103, 5 millions de vues sur nos quatre réseaux sociaux. Au 9 septembre, nous avons 93 000 abonnés supplémentaires. Ce qui montre, nous dit Jérôme Comin, que nous touchons de plus en plus de gens.

Autre chiffre épatant : 9 millions d'engagements générés pendant l'été. L'engagement est le nombre de fois où les personnes commentent, partagent ou montrent la vidéo. Encore une fois, il s'agit d'abord, d'être vu et qu'importe la manière. Encore une fois, on ne parle pas de qualité, mais de quantité.

Dans le top 10 des « vidéos natives », c'est-à-dire, réalisées par un journaliste faisant partie de l'expérimentation sur la vidéo verticale, 2 sujets ont fait un très bon « score ».

3, 4 millions de vues sur *Instagram* pour le sujet de l'attentat à Monaco et 2, 4 millions de vues pour le sujet sur le roof top de la corniche, interdit à Marseille.

Le coordinateur numérique fait dans l'ensemble un bilan positif de l'été. *« On a vraiment vu une progression de la qualité. Les volontaires sont de plus en plus agiles. Le fait d'avoir un référent les a aussi bien aidés. »*

Depuis janvier 2025, le coordinateur nous annonce, le chiffre de 333 millions de vues enregistrées, un record. En 2025, ils n'étaient que 250 millions à avoir cliqué.

« C'est important, ajoute Jérôme Comin, l'audience c'est ce qu'on regarde ».

Une question est posée : à partir de combien de vues on considère que ça marche ? Réponse : cela dépend de tellement de choses. Le responsable numérique insiste sur la belle progression réalisée depuis 3 ans et demi, sur *Instagram* par exemple. C'était 10 000 vues pour une vidéo, aujourd'hui c'est 20 à 30 000 vues en moyenne.

Mais à quel prix paierons-nous notre présence sur les réseaux ? Où sont les garde-fous ?

Chaque jour, l'IA s'immisce un peu plus dans nos usages numériques, quelle est la prochaine étape ?

Des images, des interviews, des commentaires rédigés, organisés par un agent IA ? Des IA qui supplantent les éditeurs d'informations ? Ce n'est pas de la science-fiction, c'est la réalité et c'est ce qui doit nous alerter. Ce sont des dizaines de métiers en danger, l'ensemble de la production audiovisuelle menacée.

On nous vend le progrès ou plutôt on nous l'impose et qu'importe si l'outil est incontrôlable. Le nombre de vues est impressionnant, des dizaines de millions ? Et des millions pour quoi faire ?

La direction n'arrive toujours pas à nous présenter un modèle économique. Impossible de nous dire combien rapporte la plateforme FTV, les réseaux sociaux ou des entretiens numériques.



Les seuls chiffres sont les nombres de vues. Le projet est vertigineux : mener une politique économique à partir de « clics ». Des « clics » et surtout de la casse sociale.

L'IA est l'occasion de réduire drastiquement la masse salariale, les moyens de production et les moyens de diffusion. Et comme dans un rêve, plus les vues augmentent, plus les moyens diminuent.

Jérôme Comin confirme la règle magique des « réseaux sociaux » : *« Les comptes sont faits avec des algorithmes, c'est un cercle vertueux, plus on est gros, plus on est vu »*. Le nombre de vues augmente notre visibilité. Mais augmentent-elles nos finances ? Nous n'avons pas encore de réponse, nous devrions peut-être demander à un agent IA ?

Nous revenons sur les formats des vidéos verticales de plus d'une minute. L'accord de l'expérimentation stipule que des formats de 2mn 30 peuvent être réalisés. *« Ce qu'on a surtout fait, ce sont des formats de 1mn 30 à 1mn 40, en moyenne. Les journalistes sont un peu formatés, encore influencés par le linéaire »* explique Jérôme Comin. Quelques vidéos de 2mn 10 ont été réalisées. Aucune de 2mn 30. La direction reconnaît ces difficultés.

Pour les 2mn 30, il faut un monteur et aucun n'a été planifié cet été. En période scolaire, deux jours de montage sont alloués au service, mais, ce n'est pas suffisant. Il y a « embouteillages ». Tout le monde veut monter avec un monteur et ce dernier doit, en plus, effectuer d'autres tâches. Là, ça n'avance pas. Le service est encore en sous-effectif avec un risque d'épuisement pour les salariés.

En ce qui concerne, les formats « actu chaude », la direction est satisfaite. Elle met en avant un reportage tourné en septembre, à propos de l'incendie du Marché du Soleil à Marseille. Un journaliste est parti seul faire les premières images et donner les premières informations. *« On commence à être plus réactif, mais ce n'est pas encore une habitude »* conclut le coordinateur numérique.

Nous évoquons l'été et le regain d'activité pour le service web. Les bonnes audiences ne sont pas seulement dues aux incendies. La fréquentation touristique dans notre région est devenue un sujet de société. Alors, pourquoi le web a couvert ses missions et non la rédaction du BRI, déserte en juillet et en août ?

Nous arrivons à la question centrale de l'organisation de l'activité. Nous demandons, d'abord, à la direction de rappeler la loi qui encadre la prise des congés. La responsable des ressources humaines répond que la loi nous oblige à prendre 4 semaines de congés entre début mai et fin septembre. La direction a incité les salariés à prendre leur congé pendant juillet et août. Avec la mise en place, pendant 3 semaines de journaux communs, l'entreprise a réalisé de substantielles économies.

Mais comment alors expliquer qu'il y ait moins d'activité l'été au BRI, et dans le même temps, nous dire qu'il y a eu une activité importante au web, à cause justement de l'été ?



D'autant que ce qui était un peu prévisible s'est produit : les incendies. Il a donc fallu appeler des remplaçants. Nous avons calculé que sur 2 semaines, une quarantaine de contrats de salariés non-permanent avaient été signés.

« *On ne peut pas prévoir le cas où* » explique le directeur régional, signifiant qu'on ne peut pas prévoir l'avenir. On peut, cependant, et pendant ce temps-là, produire des sujets. Imaginer des séries, des portraits, des chroniques d'été, pas tout un journal, mais quelques respirations. En planifiant deux équipes supplémentaires, ces dernières pouvaient produire pour le journal, et, être là, pour les incendies.

Dans la nouvelle organisation du travail, la direction élimine, lentement mais sûrement, les salariés contractuels. Les vacances ont toujours été l'occasion pour eux, de travailler, de faire des heures. Aujourd'hui, on émiette les contrats tout en continuant à immatriculer de nouveaux collaborateurs. Lors d'une précédente réunion de l'instance, la direction nous parlait d'une liste de salariés non permanents historiques. Elle nous disait que cette liste était ancienne. Nous lui demandions, alors, de la réactualiser. Nous réitérons notre demande.

Les économies entraînent la fin de la réflexion sur ce que le service public peut proposer aux 2 ou 3 millions de personnes, en villégiature dans notre région. Il ne s'agit pas de planifier toute la rédaction mais d'assurer nos missions car, en période estivale, l'activité touristique explose. Record de fréquentation, record de température, record de sécheresse...

Cet été, nous aussi on a battu deux nouveaux records : on n'avait jamais vu aussi peu de salariés dans l'entreprise et autant de salariés contractuels, appelés en si peu de temps.

Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Samuel Peltier argumente : *« C'est un casse-tête pour l'organisation d'activité. Si nous mettons des moyens quelque part, nous ne pouvons pas les reprendre. Aujourd'hui, l'hypothèse pour 2027 est qu'il y aura encore des JT communs, c'est un moyen de faire des économies. Il faut continuer nos missions et continuer nos économies »*.

Nous rappelons au directeur régional, les conséquences des JT communs à Marseille et à Antibes. Le ralentissement de l'activité dans les unités de travail : à la documentation, dans les rédactions. L'absence, parfois, de revue de presse. Samuel Peltier reste sur son analyse : *« il est normal que les revues de presse soient allégées, elles se font à la demande du rédacteur en chef. Il y a moins d'activité mais toujours des docs. C'est un moindre mal »*.

Une nouvelle fois, une question est posée à propos des abonnements numériques. Le directeur régional nous avait assurés que toute la rédaction pouvait bénéficier de l'application Cafein. La plateforme permet d'accéder à de nombreux quotidiens et magazines. Alors, pour quelles raisons une journaliste n'a pas pu en bénéficier récemment ? On lui a répondu, qu'on ne faisait plus d'abonnements Caféin. Samuel Peltier est surpris : *« On n'a jamais empêché les abonnements »*. Rendez-vous donc, à la prochaine instance, nous allons faire une nouvelle demande.

On avance côté matériel. L'une des demandes des salariés est enfin satisfaite.



Depuis plusieurs semaines, les journalistes et les utilisateurs des unités de tournage du web, demandaient que soit nommé un référent matériel. Trop de casses, de pertes, de manques rendant les tournages périlleux. Les salariés demandaient ce minimum depuis longtemps. Avec l'arrivée des vidéos verticales, il n'était plus possible de continuer ainsi.

Le chef de centre, Frédéric Soléra et le responsable des moyens généraux, Jérôme Dalet, sont désignés « référents matériel ». L'installation d'un casier sécurisé est prévue, sur le modèle des casiers du local JRI. Il faudra une carte d'accès et être planifié. Une nouvelle unité de tournage (UTN) composé d'un iPhone 17 doit compléter le parc.

Autres acquisitions : une nouvelle tablette pour « assembler » les images ; une puce 5G pour les transmissions et le logiciel *Première Light* installé sur la tablette. Il sera toujours possible de travailler avec les logiciels *Edit* et *Powerdirector*, même si pour le moment ils ne convainquent pas ses utilisateurs.

D'ailleurs, la direction ne souhaite pas multiplier les licences du logiciel Adobe. Il en existe une qui, selon elle, peut être partagée. Le logiciel est pourtant plébiscité par les salariés. Nous pouvons utiliser *Powerdirector*, et nos 9 licences répond la direction. Il lui semble difficile en effet de revenir sur un mauvais choix d'outil. Elle se doit pourtant d'être à l'écoute des retours du terrain.

Dernière annonce pour le service web : la possibilité d'utiliser le studio du second étage du site de Chanot pour « assembler » les sujets sur un ordinateur. Ce studio où l'on réalise les « Face caméra » permettra d'être plus au calme.

Nous demandons à la direction où en sont les négociations avec les monteurs d'Antibes, anciens volontaires de l'expérimentation. La prime qu'ils demandaient a été refusée par la direction. Des primes avaient, en effet, été données dans une région, mais celles-ci avaient, vite, été retirées. De nouvelles demandes ont été formulées, la direction n'en a pas tenu compte.

Depuis, la situation est au point mort. La responsable des ressources humaines nous dit qu'elle rencontrera prochainement, avec le chef de centre, les intéressés. Elle met en avant les sept monteurs volontaires à Marseille. Le coordinateur numérique acquiesce, cela se passe bien chez nous.

Alors pourquoi, pas à Antibes ? Peut-être, fait remarquer une élue que ce n'est pas exaltant, pour un monteur, de mettre des sous titres.

Prochain bilan de l'expérimentation en janvier.

4) Emploi Recrutement

Le 14 septembre, jour de la réunion de l'instance, nous ne savions pas encore qui serait nommé au poste de JRI à Toulon. La direction nous disait qu'elle finalisait les candidatures. Il restait 2 candidats : une salariée titulaire de Toulouse pour une mutation interne et un salarié non-permanent, collaborateur régulier à la locale. Il était évoqué la possibilité de « féminiser » la locale.



Le choix s'est porté sur Romain Fiorucci. Nous lui adressons nos félicitations.

Autre mouvement, dans le recrutement, deux postes de journalistes rédacteurs sont mis en consultation. Il s'agit de deux postes gelés du BRI suite aux départs d'un journaliste de la rédaction du BRI et d'une journaliste du service web. La direction recherche pour le BRI, un profil de rédacteur présentateur. Un homme donc, car il y a trop de femmes en présentation. Un peu paradoxal. D'un côté, il y a trop de présentatrices à l'antenne, on va donc rééquilibrer. De l'autre, il n'y a qu'une seule femme journaliste sur six, à la locale de Toulon, et on recrute un homme. L'égalité H/F n'est pas encore au rendez-vous sur tous les sites de FTV.

Mais la direction nous l'assure : pour le poste de journaliste au BRI, elle prendra « la ou le meilleur(e) ». Nous en sommes sûr(e)s.

Nous remarquons que l'un des postes dégelés est, finalement, un poste du BRI redirigé vers le web. Ce que nous pointions, il y a peu, se réalise : la direction déplace les moyens du BRI vers le service du web. Elle vide la rédaction pour renforcer un autre service en surchauffe car en sous-effectif.

Opération comptable dont les bénéficiaires ne sont pas les équipes de la rédaction. Les moyens diminuent mais l'actualité, sur le terrain, elle, ne varie pas. Marseille est toujours la deuxième ville de France, au cœur des enjeux de notre société. Si l'on souhaite, assurer correctement, nos missions d'information, il faut des journalistes sur le terrain. F3 est apprécié par le public parce que nous allons à la rencontre de celui-ci. C'est ce long travail de proximité qui est aujourd'hui détruit en réduisant un peu plus notre présence.

Réduire la rédaction c'est réduire la couverture du territoire, car, d'où viennent les images, les infos, les interviews destinées au journal, aux RS et à la plateforme FTV ? Qui vérifie l'info en se déplaçant ? Qui tend le micro ? Qui ajuste son cadre ? Qui alimente les canaux numériques ?

Devons-nous assister à la fin du journalisme de terrain ?

Être seul, tri qualifié, est devenue la norme. Fusion des métiers, fusion des compétences, fusion des genres. Est-ce un aperçu du futur métier d'un journaliste du service public ? Les apprentis sorciers de l'info vont-ils continuer à participer à sa lente destruction ? La question a-t-elle été posée à un agent IA ?

Dans les recrutements, nous félicitons également Lucie Nuttin, nommée au poste de rédactrice en chef adjointe au BRI de Marseille. Une élue fait remarquer qu'il n'y a pas eu pour ce poste, de campagne de recrutement. Pour la direction c'est normal : la salariée a été détachée de Lyon à Marseille et maintenant elle est nommée, c'est une pratique courante.

5) Directive nationale sur les documentaires

La direction nous expliquait, lors de la dernière instance, qu'une directive nationale avait été éditée par Olivier Godard à propos des nouvelles règles concernant la réalisation des documentaires. Cette nouvelle règle restreint la possibilité pour les journalistes de réaliser des formats documentaires.



Il leur faut, désormais, poser un congé sabbatique d'au moins six mois. Ce qui est très compliqué pour des salariés titulaires.

Nous demandions à pouvoir consulter la directive. Or, elle ne l'est pas. La directrice des ressources humaines explique : *« Il s'agit « d'une règle de gestion, donnée oralement. Il existe des échanges de mails mais pas de texte écrit ».*

Nous demandons à la direction de préciser les conditions des congés sans solde et des congés sabbatiques.

Pour faire une demande de congé sabbatique, il faut d'abord, justifier de 36 mois de présence dans l'entreprise, puis, exercer une activité professionnelle depuis au moins 6 ans. Le congé dure entre 6 et 11 mois.

Le sans-solde, n'existe plus. Ce qui est encore possible, ce sont les congés prévus dans le code du travail. C'est-à-dire les congés pour les personnes aidantes et ceux qui concernent la parentalité (3 ans pour un enfant).

« Il n'existe plus de congé pour convenance personnelle et c'est une règle de gestion depuis un an et demi » conclut la responsable des ressources humaines.

6) Actualité de l'Antenne

Des soirées « page spéciale » étaient prévues, le lundi 14 septembre, sur le sport avec Marseille en pilote. Le 15 septembre, une autre spéciale avec le « mag-feu ». Orchestrée par F2, animée par Léa Salamé et Hugo Clément, l'émission était consacrée aux trois principales régions impactées cet été (Sud-Ouest, Var, Fontainebleau). Chacune a réalisé un reportage de 15 mn diffusé pendant la soirée.

Diffusions de ces magazines également sur la Plate-forme France3TV et sur notre grille.

On apprend qu'une soirée, le samedi 19 septembre, était réservée pour des EDR nationaux. Qu'une autre, le 30 septembre était consacrée aux incendies en PACA.

La grande annonce de la déléguée aux antennes et contenus est la diffusion de la série *Narcorama*. La série s'intéresse à l'histoire de la criminalité à Marseille. Pour annoncer la série, la direction n'a pas lésiné sur les moyens : une avant-première au Pathé Joliette le 17 septembre ; une mise en ligne de la série le 18 septembre ; une campagne sur *Instagram*, *Facebook* et *TikTok* ; 4 entretiens numériques en ligne sur *YouTube* ; un 52 minutes sur la grille EDR PACA, et, le 11 octobre une soirée en « Prime » de 21h à 3h du matin. N'oublions pas la campagne de presse et les bandes-annonces sur F3 National et F2 ! Jamais un programme régional n'a bénéficié d'une telle publicité. Même l'OM en coupe d'Europe et le Mondial de la Pétanque n'ont pas eu autant de moyens.

Le sujet est vendeur avec ou sans publicité car Marseille reste le symbole de la ville mafieuse. Les mafias sont pourtant présentes partout en France mais il semble que la ville doive rester éternellement prisonnière de son image.



Il ne s'agit pas, encore une fois, de nier la réalité dramatique du narco banditisme. Mais, *Narcorama* n'est pas un documentaire comme les autres. Il a plutôt été conçu comme une « série Netflix ». Le montage est clipé, les images sont matraquées, on voit des effets bande dessinée, des effets numériques, la musique est omniprésente et le découpage est fait comme dans un feuilleton. Sommes-nous encore dans la réalité ou bien dans la fiction ? On se croirait dans un film, pourtant, il s'agit bien d'histoires réelles. Un mélange des genres où ce qui compte est d'impressionner. Une surenchère d'images et d'effets où on ajoute du spectaculaire au spectaculaire.

Le directeur régional nous annonce que les formations *Sherlock* vont bientôt débiter en PACA. La bascule vers le nouvel outil est prévue le 20 octobre. *Sherlock* facilite la circulation de nos productions entre les chaînes. Auparavant, 3 outils étaient nécessaires pour échanger entre le pôle Outre-Mer, le pôle parisien et le réseau. Désormais, il n'en faudra plus qu'un.

Le 19 septembre avait lieu les journées du Patrimoine. Les réservations pour visiter le site de Chanot étaient effectuées en 2 heures. « *La télévision fait toujours rêver* » nous dit Samuel Peltier. Les visiteurs doivent en effet rêver de leur service public. Leur a-t-on expliqué qu'il est, depuis des mois, réduit, attaqué et si peu défendu ? Non, il ne faut surtout pas réveiller les somnambules.

Pour les vacances de la Toussaint, 3 week-ends de JT communs avec Antibes sont annoncés. F3 Côte d'Azur pilotera la première et la troisième semaine. La semaine de pilotage par Marseille correspond à la journée spéciale organisée dans le cadre de la course Marseille Cassis. F3 Provence Alpes assurera la réalisation TV et comme l'année dernière, la direction veut insister sur la couverture numérique. Samuel Peltier nous indique qu'ils recherchent quelqu'un pour faire le parcours en direct. Avis aux amateurs...

La direction évoque le programme *Made in Docs*. Il s'agit d'accompagner, avec la région PACA, 3 documentaires, 2 web série et 2 aides à l'écriture. Une sélection est faite parmi 30 projets. L'aide à l'écriture est destinée aux jeunes réalisateurs.

7) Opération élections F3/Radio France

Les journalistes de Provence Alpes ont reçu un message de la rédaction en chef du BRI de Marseille à propos du prochain partenariat entre F3 et Radio France pour les élections présidentielles. Nous demandons des précisions : fallait-il comprendre dans le message que 10mn du journal régional seraient supprimées ?

La direction nous explique qu'il s'agit du même dispositif que celui mis en place pour les élections municipales.

8) Salle de repos et toilettes

Depuis janvier 2025, sept bureaux ont été aménagés, au second étage du site de Chanot, pour une partie de la direction du réseau. Au cours des neuf derniers mois, seules deux personnes de cette direction sont venues.



Nous demandons si une troisième salle de repos pourrait être installée avec l'une de ces salles peu fréquentées.

La direction nous répond qu'elle va en faire la demande auprès de la direction du réseau. Enfin ! La troisième salle n'est pas un luxe pour le site de Chanot où plus de 150 salariés sont présents. D'autres sites, comme Lyon ont trois salles de repos et nous demandons une troisième salle à Chanot depuis des mois.

Dans la discussion, nous apprenons que la gestion des deux salles actuelles est déjà problématique. En effet, les clefs des salles sont régulièrement prises par des salariés qui les gardent toute la journée.

Rappelons que ces comportements sont dommageables pour l'ensemble des salariés. Il est décidé de retirer les clefs afin que tous puissent avoir accès aux salles.

À propos des toilettes de Chanot et des nombreux désagréments observés depuis des semaines, la direction nous annonce qu'un nouveau contrat de maintenance a été signé. Plusieurs toilettes sont hors d'usage ou mal aménagées sur le site et le nouveau prestataire va effectuer prochainement un curage complet des canalisations.

9) Nouvelle régie sur le Site de Qualification de Marseille (SQM)

Nous demandons à la direction où en est l'installation de la nouvelle régie (Cosma pour remplacer Mosar) et les formations liées à ce nouvel outil.

La nouvelle régie n'est pas encore terminée explique le directeur régional : *« Nous en sommes actuellement au dépouillement des appels d'offres. Une fois terminé, on pourra lancer les formations ».*

10) Droits d'auteur

La question des droits d'auteur revient une nouvelle fois dans les échanges. Il était demandé à la direction de préciser la procédure de déclaration.

FTV a signé un accord global avec la SCAM. La responsable des ressources humaines explique : *« chaque auteur doit faire sa déclaration de droit avec l'organisme. On ne s'en occupe pas. Il y a des discussions en ce moment au sujet des rediffusions sur les réseaux sociaux mais cela n'a pas abouti ».*

11) Calculs des salaires

À propos des salaires une question est posée sur les critères retenus pour établir la courbe de tendance des salaires.

En 2025, les règles pour les salaires des personnels techniques audiovisuels (PTA) ont changé. Pour faire la courbe de tendance, la direction prend en compte le salaire de base, la tranche d'âge et les compléments salariaux fixes (prime de montage par exemple).



En ce qui concerne les journalistes, ce sont : le salaire de base, la prime d'ancienneté, les compléments salariaux fixes (Compétence complémentaire, prime de bureau) et la tranche d'âge.

Les salaires sont normés à FTV donc de fait la charge de travail est prise en compte dans les rémunérations.

On remarque que les éléments variables de rémunérations ne font pas partie du calcul.

12) Parking parc Chanot

Du 14 septembre au 12 octobre, les parkings attenants au site de Chanot sont utilisés par la foire de Marseille. Et se pose, comme chaque année, le casse-tête de l'accès au site.

Pour les voitures de reportage, elles sont stationnées en face de l'entrée principale de la station, dans le parking du centre commercial. Pas très pratique pour les équipes mais des économies pour l'entreprise. On connaissait la mise en place d'un « barriérage » devant le site mais il coûtait très cher. L'abonnement d'un mois pris au parking a permis de diviser par trois la note.

Une convention entre F3 et GL Events, gestionnaire du parc Chanot, a été signée jusqu'au 31 décembre 2027.

À partir du 9 novembre prochain, le parking des salariés est déplacé à l'esplanade 5, porte C. La direction nous informe que la nouvelle vitesse autorisée dans le parc est de 10km/h.

13) DUERP et PAPRI Pact

Nous avons fait, en mai dernier, le bilan annuel 2025 de la santé, de la sécurité et des conditions de travail (CSSCT).

Pour rappel, ce document est un élément important du dialogue social. Il s'articule avec deux autres piliers de la politique de santé au travail :

- le DUERP, Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels : évaluer les risques professionnels (physiques et psychosociaux) et proposer des mesures de prévention.

- le Plan Annuel des actions de Prévention et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact)

Ce bilan annuel permet :

- de suivre la mise en œuvre des actions de prévention (plans de prévention, formations, équipements).

- de disposer d'indicateurs tels que les accidents du travail et les maladies professionnelles.



- de suivre le budget consacré à l'améliorations des conditions de travail (ergonomie, charge de travail, organisation, équipements de sécurité...).

Ces documents contribuent à informer et sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques de sécurité et de santé au travail.

Suite au bilan de mai et dans le cadre des actions que la direction doit mener, Samuel Peltier nous présente une modification dans le DUERP et le PAPRIACT. La direction met en place des modules pour former les salariés aux risques pendant les tournages sur les incendies.

Enfin, on nous donne quelques nouvelles du projet de déménagement du site de Chanot. Des nouveaux locaux devant réunir F3 et Radio France. L'état des lieux des besoins est fini pour les deux entités. L'appel d'offre est lancé en octobre.

Prochaine réunion de l'Instance de Proximité :
12 octobre 2026